



Le 21 janvier 2019

Madame la ministre Agnès BUZYN,  
Monsieur le Ministre, Christophe CASTANER,  
Monsieur le ministre, François de RUGY,

Veillez trouver ci-joint la copie du courrier adressé à Madame la Préfète de la Région Bretagne.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que les Syndicats Départementaux d'Energie, partout en France semblent consentir par leur silence à la mise en œuvre du remplacement des anciens compteurs par des nouveaux compteurs sans que soit à aucun moment respectées les normes de sécurité prescrites par les règlements sanitaires départementaux en leur article 51, alors même qu'il leur incombe tout comme aux maires de s'assurer du respect de ces normes.

Je tenais à vous en informer.

Veillez croire, Madame, Messieurs les Ministres, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,  
José MERCIER.



Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : [secretariat.mairie@bovel.fr](mailto:secretariat.mairie@bovel.fr) - Site : [www.bovel.fr](http://www.bovel.fr)  
Horaires d'ouverture : lundi 14h à 17h - mardi 14h à 18h30 - mercredi de 11h à 12h et vendredi 14h à 17h -  
Fermé le jeudi et le samedi  
Adresse : Mairie 3 rue du Tramway 35330 BOVEL